L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 4 DECEMBRE 1878.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 4 décembre.—Temps clair suivi d'un temps brumeux et d'averses partielles ; vents chauds du sud suivis d'une hausse du baromètre et de vents frais du nord-ouest.

Thermomètre, 3 Décembre 1878.

Thermomètre de C. Dumaine, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 H. du matin.....	40	4
Midi.....	58	15
3 P. M.....	66	19
6 P. M.....	63	17

Paragraphes.—La construction des levées de Lazare et Mous fleure, paroisse St-Jean Baptiste, est adjugée à MM. P. Ryan et R. J. W. Dowling, à raison de dix-sept sous et demi la yarde cube.

—Les politiciens de couleur ont déclaré la guerre à ceux des hommes républicains blancs qui ne leur conviennent pas. Une assemblée et une organisation ont déjà signalé le commencement des hostilités.

—Les taxes municipales perçues en novembre s'élèvent à $24,009 73, dont $3,760 25 de 1877, $784 50 de 1876, $2,153 36 de 1874, $1,916 25 de 1875, $3,206 25 de 1876, $18 de 1877, $18,162 12 de 1870.

—Les pensionnaires fédéraux peuvent réclamer, ce matin même, aux bureaux du général Mc Millen, ce qui leur revient pour le trimestre qui expire le 4 décembre.

—Les recettes de la douane ont été, hier, de $16,070 57, dont $6,594 64 perçus dans les bureaux du collecteur, et $3,760 06 dans ceux du maître de poste.

—De par la volonté de M. Mosher, ministre-chargeur du département de la Police, M. Wm. Ragan est gardien des épaves du premier district; M. John Cusach, gardien de ceux du deuxième district; M. B. A. McCaffrey, gardien de ceux du troisième district; M. James Gleason, gardien de ceux du quatrième district; M. Daniel Kirby, gardien de ceux du cinquième district; M. Charles Théodore, gardien de ceux du sixième district.

—Les autorités municipales ont émis, en octobre et en novembre, 6966 actions de la compagnie des waterworks ; ce chiffre représente $701,489 55 de la dette flottante.

—Les restes de Révêque épiscopalien Wilmer étaient sur le courriel qui est parti, hier après-midi, pour Baltimore.

—S'il faut ajouter foi à la nouvelle qu'on se communiquait, hier, à la douane, M. Kellogg doit bientôt demander une requête au sujet des violences qui troublent été commises en Louisiane, à la dernière élection.

—Les recettes de la ville se sont élevées à $39,061.14, et les dépenses à $96,859.21—en novembre.

—Le maire désire beaucoup que les enfants s'amusent à la Noël et au Jour de l'An, mais il est opposé à l'usage des tromblettes, qui sont ce que nos confrères de langue anglaise dédaignent par le mot de crackers.

—Mmes Arthur Saucier et Sidney Harper sont toujours chargées de la mise en ordre des archives des cours de district.

—A la deuxième cour de district, la succession de Denis Fahey est ouverte, et George Abraham McIntyre demande à être émancipé.

—Mme Agnes D. Jenks était, hier matin, à la douane.

—J'avocat de la ville est d'opinion que la législature qui annonce les incendies est sous le contrôle de l'administrateur de la police.

—Décornais, le Conseil sera seul le droit d'accorder un attermoiement et d'arrêter les procédures lorsqu'il s'agira de poursuites pour taxes ou licences.

—L'administrateur du département du commerce n'est pas satisfait de l'état des quais.

—M. Roche, qui conteste la validité de l'élection de M. Markey aux fonctions de coroner de la partie supérieure de la ville, a fourni, hier, le nouveau cautionnement qu'exigeait le juge Righter pour les frais de cour.

—L'administrateur Houston a chargé un corps d'inspecteurs de s'assurer de l'état des rues, des trottoirs, et de lui adresser un rapport à ce sujet.

—John Murphy, qui est accusé de tentative de meurtre dans la paroisse Jefferson, et s'était soustrait à la justice, a été arrêté à Carrollton.

—Une rixe a eu lieu, hier matin, vers neuf heures, au coin des rues Rochebleve et Orléans, entre M. Lawrence Bouny et M. J. Courier ; celui-ci a fait feu plusieurs fois et sans résultat, sur M. Bouny, qui s'est précipité sur lui et l'a désarmé.

—Le conseil a ratifié, hier, les choix de l'administrateur des finances en ce sens : MM. A. P. Harrison, commis en chef et caissier ; S. H. Caulfield, commis général ; Ulger Leave, commis aux taxes ; J. Villaret, commis aux transferts ; N. B. Phelps, sous-caissier ; John Exnicios, Theo. James, E. Dobard et Thomas L. Fairchild, commis aux taxes ; Wm. B. McCutcheon, commis aux licences ; E. H. A. Mooney et Frank C. Carroll, inspecteurs des licences.

—Oh ! les trompettes !!!

—L'administrateur du département du commerce paraît tenir à ce que les obstacles à la circulation disparaissent de la levée.

—La société culinaire de la Nlle-Orléans vient d'élire pour, 1879 : MM. Alex. Hanane, président ; Jean Maury, vice-président ; Jules Dumoncy, trésorier ; Paul V. Fanon, secrétaire ; le Dr H. C. Daquin, médecin.—Elle a reçu cent cinquante dollars, produit d'une souscription ouverte par M. Fernand Fèze, sous les auspices de la société culinaire cosmopolite, de New York.

—Voici les noms des électeurs qui rempliront, durant décembre, les fonctions de jurés de la paroisse d'Orléans, à la cour criminelle supérieure : Eugène P. Pavert, P. Redmond, Frank Pfeffer, Louis Rosenthal, A. F. Barrère, Augustus Patterson, John Manning, Jr., John Newman, T. E. Rickert, Paul Lacoste, J. B. Rossi, James Backer, Ernest Marchand, Thomas J. Markey, L. U. Schindler, H. C. Phelps, H. Roux, Charles D. Bella, Edward Schneider, Florence Pfister, Seligman Cohn, James T. Cornwell, Louis Schindler, C. H. Oliver, John A. Cneberque, E. Botelin, Jr., J. W. Maguire, L. Pere, Wm. Naher, C. H. Brickhaus, T. Sheehan, Joseph Roth, Robt. Rougelin, Edgar L. Marks, J. C. Theiss, J. E. Commany, E. G. Sander, F. Rupert, A. Nicholas, Ernest M. Rossan, J. F. Cassanovia, Jos. Paisselt, J. R. Sarrazin, A. Cozzanli, M. L. Byrne, Urban Theurer, H. L. Newman et Max. Redmond.

—Le steamer anglais Bayard, expédié pour Rouen, et le steamer anglais Orator, expédié pour Liverpool, avaient à bord —le premier 65,795 boisseaux de blé, le second 5,023 boisseaux du même produit.

—Un agent du gouvernement a saisi, ce matin, un steamer, un fort lot de bois, vingt des patrons en sein, des devantures de cheminées, des tapis et du linge de corps.

—Trois navires ont emporté, pour l'Europe, treize mille trois cent dix-sept balles de coton.

—Six inspecteurs de jour et six de nuit viennent d'être congédiés de la douane.

—A la suite d'une altercation survenue hier soir, vers six heures et demie, à l'hôtel des Planteurs, voisin de la station du chemin de fer Jackson, entre Jack McGraw, ancien conducteur d'un train de ce chemin de fer, et Joseph Müller, propriétaire de l'hôtel, ce dernier, armé d'un pistolet, a fait feu sur son adversaire le blessant au côté droit. Müller s'est constitué prisonnier, et McGraw a été transporté par ses amis à l'hôpital de Charité où les médecins qui l'ont vu ont refusé d'émettre une opinion sur la gravité ou non de son état.

—Interrogé par notre reporter sur cette malencontreuse affaire, ce fait la déclaration suivante :

McGraw s'est présenté à mon hôtel et a demandé qu'on lui servit à souper. Ne pouvant acquitter une créance que j'ai contre lui, j'ai refusé d'accéder à sa demande. Ce refus a provoqué de sa part des violences dont il a été la victime. Il s'est livré à une conduite des plus répréhensibles à mon égard, que j'ai été dans la pénible nécessité de faire cesser d'une arme à feu pour protéger ma vie en danger.

—Camille Morvant a été envoyé hier, devant la Cour Criminelle Supérieure, par l'accusation d'avoir blessé d'un coup de feu avec l'intention de le tuer l'agent de police Bayard. A défaut de cautionnement exigé pour sa mise en liberté jusqu'à la finales du procès, il a été interné à la prison de passage.

—Depuis l'avènement de la nouvelle administration municipale, il règne plus d'ordre, ce nous semble, dans les bureaux de certains départements. Dans ceux du département des améliorations, confiés aux soins intelligents et consciencieux de M. James Pollock, une nouvelle routine de travail a été inaugurée ; routine qui, nous en avons l'assurance, recevra l'approbation du public en relations d'affaires avec ce département.

Une arrivée.—Un membre de l'aéronien *returning board*, M. Thomas C. Anderson, député spécial du collecteur, est de retour à la douane ; ses amis l'y ont chaleureusement reçu.

Il nous apprend que les récoltes de la paroisse St-Landry sont magnifiques ; celle du coton est tellement abondante, qu'on a pas pu ramasser tout ce que le sol a produit.

—La perte d'un siège de sénateur de l'Etat ne semble pas l'avoir affecté le moins du monde, et s'il en éprouve des regrets, il n'en laisse absolument rien paraître. Il a déclaré est pour lui un sujet d'observations plus personnelles.

Mais sa résignation de philosophe ne l'empêche pas de constater certaines irrégularités commises à son préjudice. "Par exemple, dit-il, lorsqu'on est achevé le compte des bulletins, la majorité que l'avais obtenue était de quarante à un endroit et elle fut de cinq cents en 1876."

M. Anderson nous laisse ignorer si le temps n'a pas amené des changements défavorables ; il se borne à dire qu'au les électeurs étaient les maîtres absolus qu'ils ont compté les votes de la manière qu'ils l'ont jugé convenable. Ainsi, ajoute-t-il, le *balldozing*—intimidation et recours à des actes de violence—était-il tout-à-fait inutile ; personne n'y a songé un seul instant.

Et, cependant, répète-t-il : bien que des affranchis—autres autres ceux qui travaillent sur la propriété du candidat malheureux—n'aient pas eu l'occasion d'exercer le droit de suffrage, bien que les actes chefs conservateurs rappellent ceux d'une époque mémorable, M. Anderson n'en témoigne ni désappointement ni colère.

Si tous les candidats dont le succès n'a pas couronné les efforts énergiques et consciencieux étaient invariablement assez disposés à se soumettre au résultat prévisible, les contestations deviendraient presque impossibles.

D'ailleurs, l'ancien représentant de St-Landry est de ceux qui croient que le tout peut se résoudre de *good join*—bonne plaisanterie—et qu'on a rendu aux républicains la monnaie de leur pièce. "A nous voir, vous ressemblerez, dans un café, s'est écrié le ci-devant quart de *returning board*, vous ne vous serica jamais imaginé que ces messieurs venaient de nous enlever notre élection." Comment se fâcher après cela ?

M. Anderson n'est pas d'opinion, que les hauts dignitaires de la douane seront destitués, car les autorités fédérales, dit-il, ne manquent trouver un plus joli homme que M. Morris Marks ; M. Michael Hahn, quoique lent à atteindre le but, se tient assez bien pour un surintendant de l'hôtel du gouvernement ; M. Jack Wharton fait un trop habile usage de sa facilité de parole ; quant à M. George L. Smith, il n'existe pas de citoyen plus aimable que lui.

M. Anderson ne avoir reçu de l'argent du comité républicain.

Vente des emplacements pour les imprimeries d'Etat.—Conformément à l'ajournement, le Bureau des Imprimeries d'Etat s'est réuni hier, à 10 heures et demie du matin, sous la présidence du lieutenant gouverneur Wiltz, le gouverneur Nicholls étant absent.

Le colonel Bush a demandé à substituer 70 cents par carré au lieu de 75 cents, dans la résolution présentée par lui lundi. La permission lui a été accordée.

M. Leonhard a obtenu aussi la permission de modifier sa résolution de la veille.

Ainsi corrigées les minutes de lundi ont été approuvées.

Le gouverneur Nicholls est entré alors et a occupé le fauteuil de président.

Le comité du tarif a présenté son rapport comme suit :

TARIF DE MAXIMUM

proposé par le Bureau d'impression d'Etat pour imprimer sous les clauses de la loi 49, de la session régulière de 1877 :

Art.	Description.	Max. Prix.
9	Pour chaque 100 copies du journal officiel	25 00
10-9	Lois d'Etat, 500 copies, par page	2 25
	Lois d'Etat, copies additionnelles, par page	15
2	Journal de la Chambre et du Sénat, (voir sect. 6-7) pour 250 copies, par page	75
	Pour chaque 100 copies additionnelles, par page	15
3	Rôle et résolutions, papier fait exp. 250 copies, par page	2 50
	Pour chaque 100 copies additionnelles, par page	75
4	Rapports, tableaux pour 100, par page	1 50
	Pour chaque 100 copies additionnelles, par page	75
5	Tableaux et tableaux avec dimen. pour chaque 1000 ems, moment additionnel	80
6	Faits pour première rame	12 00
	Chaque rame additionnelle	7 00
6	Une première rame	9 00
	Chaque rame additionnelle	6 00
7	Affiches, (circulaires) rame	7 00
	Chaque rame additionnelle	4 00
7-8	Annonces, pour 100 premiers mots, (voir sect. 7-8)	75
	Annonces, pour mots insertion subséquente	25
8	Rapports in-oct. vente, par volume	1 50
	Rolleys, in-oct., par volume	1 50
	Rolleys, in-oct., mouvelles, pr. vol.	50

J. M. LEMARE,
LOUIS LEONHARD,
Comité.

Le rapport est adopté, et le Bureau a décidé qu'il serait publié dans le journal officiel.

Le sénateur Zacharie a présenté la résolution suivante :

Que chaque offre sera renfermée dans une enveloppe cachetée et adressée au président du Bureau, avant midi, jeudi, 5 décembre 1878, et que chaque offre soit ouverte le journal où l'on se propose de faire les impressions publiques, ainsi que le matériel y attaché, la circulation de ce journal dans les limites de l'Etat, et contiendra les noms de la personne ou des personnes présentées comme cautions, et à la fois leur consentement par écrit.

La résolution a été adoptée et le Bureau s'est ajourné au jeudi, à midi, pour examiner les offres et procéder à l'élection de l'imprimeur d'Etat.

Washington Steam Fire Engine Co. No 20.—A l'assemblée annuelle de cette compagnie tenue, hier 3 du courant, les membres dévoués ont voté ces officiers pour l'année suivante :

Président, Washington Marks.*
Vice-Président, D. H. Flemmich.
Foreman, T. H. Drake.*
1er assistant de d'a Naigle.
2d assistant de C. McDonald.
Secrétaire, C. Bopck.*
Trésorier, Auguste Marx,*
Délégués à la convention des Pompiers, F. H. Drake, E. Currebet,* A. Marx.
Substituts, McDonald, Flammiah, P. A. Mahy,*
Membre de A. H. Murphy.
*Réélus.

Nous remercions la compagnie de la belle bella sérénade qu'elle nous a donnée en passant hier soir devant nos bureaux.

Conseil Municipal.—Les administrateurs de la ville se sont réunis hier, le maire occupant le fauteuil de la présidence.

Le greffier du conseil a donné lecture de la liste des nominations faites par le maire et le voyer : Ralph Morgan, assistant secrétaire du conseil ; Edouard Dillon, portier ; Mme Arthur Saucier, préposée à la surveillance des archives des Cours de District ; Gén. A. G. Blanchard et MM. Louis A. Fiñé, J. A. D'Hémécourt et W. R. Williams, constituent voyers sans traitements.

Le rapport mensuel de MM. Isaacson et Glynn, montrant les recettes et les dépenses de l'Administration au mois de novembre est adopté. Ce rapport accuse en faveur de la caisse de ville, la somme de $2,201,93.

Des 24,009 piastres perçues pour taxes le mois dernier, 13,162.12 étaient pour l'année courante. L'administrateur des finances en informe l'assemblée.

M. Houston, après lecture d'une correspondance échangée entre l'administrateur des comptes publics et le maire Smith, propose une résolution à l'effet d'exiger la comparution du receveur devant le conseil pour qu'il explique sa conduite passée à l'endroit de la municipalité, en refusant de verser dans la Trésorerie les sommes perçues par sa cour sous formes d'amendes, etc.

L'assemblée décide par un vote unanime qu'elle siégera le lendemain, mercredi, à midi, pour entendre l'explication du receveur.

Membre de pétitions sont reçues et référées aux différents administrateurs.

Une longue ordonnance relative aux licences subit deux lectures.

Le conseil traite plusieurs questions d'importance et s'ajourne au lendemain.

FRANCE. — Election législative du 17 octobre :

(Indre) Arrondissement du Blanc : — Electeurs inscrits : 17,340. — Votants : 15,011.

MM. de Fombelle, républ., 5,613 voix.
— Bénazet, conserv., ... 7,340 (élu).

Versailles, 18 nov.

Aujourd'hui, a eu lieu l'installation de M. Robert de Massy comme président du centre gauche.

M. de Massy a déclaré que le programme du centre gauche est celui de la politique gouvernementale inspirée par M. Thiers, et en résumant en ces mots : "Perdre et la liberté par et et pour la République."

FRANCE.

L'ELECTION DE FOURTOU.

CHAMBRE DES DEPUTÉS.

Séance du 18 novembre.

L'ordre du jour appelle la discussion de l'élection de M. de Fourtou à Ribérac. La commission d'enquête conclut à l'invalidation.

M. de Fourtou dit que le débat met en cause à la fois et le député de Ribérac et le ministre de l'intérieur. Avec une majorité de 5,000 voix, on peut dire que c'est surtout le ministre qui est en cause.

C'est là le motif qui a déterminé l'orateur à prendre la parole, son élection n'ayant pas besoin d'être défendue. (Très bien ! à droite).

La discussion est donc nécessairement généralisée, elle fait revivre une époque dont l'orateur revendique hautement sa part de responsabilité. (Nouvelle approbation sur les mêmes bancs.)

La commission d'enquête, arrivée à Ribérac, fit savoir au député de l'arrondissement qu'elle l'entendrait avant tout autre déposant, mais à ce moment il n'y avait point de réponse à faire à des accusations qui ne l'étaient pas encore produites. Quand ce moment fut venu, la commission avait quitté la ville sans songer à entendre les contradicteurs. Le 4 novembre, la commission d'enquête faisait savoir au député de Ribérac qu'elle avait conclu à l'invalidation et qu'elle était prête à l'entendre. (Bruit et rires à droite.) Il était inutile de comparaître dans ces conditions devant la commission.

L'orateur se bornera à caractériser l'enquête, quelque soin que des parties qu'elle a touchées. Il s'est défendu contre les attaques dirigées contre la candidature du ministre ; il n'a pas à se justifier de sa conduite à cet égard. En ce qui concerne le voyage du président de la République, les dépositions varient : Pune prétend qu'il a valu 3,000 voix au candidat ; une autre, qu'il a été cause inflexion ; tout-à-expliquer les services publics et privés que l'orateur a rendus depuis dix ans à sa circonscription !

Ces services étaient l'accomplissement d'un devoir que l'orateur a rempli sans s'inquiéter des bonnes ou mauvaises dispositions de ses concitoyens. Il n'a pas sollicité, et il ne s'est jamais refusé à aucune reconnaissance. (Très-bien ! à droite.)

L'orateur discute en détail les faits qui lui sont reprochés.

L'orateur ajoute qu'il avait fait tout son devoir, pour être la majorité nécessaire ne serait pas le résultat d'un vote de parti (Approbation à droite), et loin de se reprocher un acte quelconque, s'il y a quelque chose dont il ne se console pas, c'est d'avoir été dans l'impuissance de faire davantage pour le salut de son pays. (Nouvelles interruptions à gauche. — Applaudissements à droite.)

M. le baron Boissy d'Anglas dit que si l'orateur veut parler d'un coup d'Etat, il devrait s'expliquer plus clairement.

M. de Fourtou répond qu'il n'a jamais été question de coup d'Etat. Il s'agit de rechercher que la commission d'enquête n'avait pas le droit de parler d'invalidation. En effet, on l'ignore peut-être, il n'y a pas contre l'élection de Ribérac une seule protestation, les témoins ne se sont révélés qu'à l'arrivée de la commission, et ce sont tous des membres de comité électoral républicains. Il n'y a pas eu une seule révocation de maire, d'instituteur, ni de receveur-buraliste ; pas un cabaret n'a été fermé.

Sans doute, des brochures ont été saisies : elles représentaient le gouvernement comme tendant au rétablissement de l'ancien régime, et constituaient une odieuse exploitation de l'ignorance populaire. Cela n'a pas empêché la diffusion des faux bruits et les attaques les plus violentes. Si en 1877 Forateur a eu 6,000 voix de majorité, c'est à dire 2000 voix de plus qu'en 1876, c'est que le gouvernement a fait connaître la sensible diminué, et le candidat républicain a eu de son côté 1,500 voix de plus en 1877 qu'en 1876. Ce n'est donc pas à l'intimidation qu'il faut attribuer ces résultats.

Dans les scrutins postérieurs à celui d'octobre on a fait remettre complaisamment quelques cahiers des amis de M. de Fourtou, et on a négligé de rappeler les anciens beaucoup plus nombreux et plus caractéristiques obtenus par ces mêmes amis. Cette manière de présenter les choses montre assez que le rapport est une œuvre de passion et non une œuvre de justice. (Très bien ! très bien ! à droite.)

En choisissant à intimider l'agronomique le candidat aurait été maladroit et ingrat ; il aurait révélé ses amis, qui sont libres et intelligents. Le rédacteur du Maréchal-Ministre connaît les électeurs de la Dordogne répondent aux verdicts de la Chambre. (Très bien ! à droite.)

C'est maintenant que l'intimidation existe. C'est maintenant que le suspendre fait révoquer les maires suspects de sympathie pour le député de Ribérac.

Le ministre applique à la France entière la soi-disant à n'être qu'un moment d'erreur. Cette enquête porte en elle-même ce vice radical, qu'elle n'est ni publique ni contradictoire.

Toutes les garanties que la loi civile a prises en matière d'enquête ont été oubliées, bien qu'elles fussent en matière politique au moins aussi nécessaires.

On n'a empêché à la justice que le serment. Pourquoi n'y avait pas joint le contradictoire ?

On a prolongé ainsi l'enquête à n'avoir aucune valeur devant le pays. (Très bien ! très bien ! à droite.)

On a aussi oublié cette tradition parlementaire qui veut que la minorité soit représentée dans les enquêtes qui touchent son existence politique. Dans la commission du 4 septembre, l'Assemblée nationale a fait place aux membres de la minorité. (Bruit à gauche.)

L'enquête n'était d'ailleurs pas nécessaire pour juger le gouvernement du 16 mai. Ce gouvernement a son nom. Il était parti franchement conservateur du principe de la souveraineté nationale, et il en a suivi toutes les conséquences. L'orateur ne reviendra pas sur ce qu'il a déjà dit sur le gouvernement du 16 Mai, mais depuis le 14 décembre de faits nouveaux se sont produits. On avait pu croire à un moment de tranquillité, à des idées de conciliation. Que s'est-il passé ? (Mouvements divers.)

Le 16 mai, dit-on, a attenté à la liberté publique par la candidature officielle, par des révocations de fonctionnaires, par la pression électorale, or, à quel moment y a-t-il eu plus de candidatures officielles qu'aujourd'hui, plus de révocations, plus d'attentes à la liberté des citoyens, une guerre plus acharnée contre une partie de la nation, une oppression plus dure des minorités, et une crise plus profonde ? (Très bien ! très bien ! à droite.)

Le gouvernement écrit à ses fonctionnaires de garder la neutralité, mais cela empêche-t-il l'indifférence de l'administration dans les élections ?

La candidature officielle se manifeste par des signes certains.

M. le président interrompt l'orateur.

M. Bendry d'Asson dit que le président a reçu des pétites de M. Gambetta. (Bruit.)

M. le président dit qu'il ne reçoit d'autres documents et qu'il déchire chaque pétition à M. Bendry d'Asson la prière qu'il mérite. (Approbationsmens à gauche et au centre.)

M. le président fait remarquer à M. de Fourtou qu'il greffe une interpellation, sur la disposition de son élection. (Bruit. — Parlez.)

Un membre à gauche.—Que M. de Fourtou parle du *Bulletin des Communes !*

M. de Fourtou déclare qu'il accepte la responsabilité du *Bulletin des Communes* comme de tous les actes de son ministère, et que cette responsabilité lui devient plus lourde à mesure que quand il voit se produire des actes qui portent atteinte à la discipline de l'armée et au respect de la magistrature. D'ailleurs, on n'a pas le droit de parler du *Bulletin des Communes* sans un parti qui a publié, en 1870-71, un *Bulletin officiel* tissu de calomnies. (Bruit.)

Il y a partout, de quelque nom qu'on l'appelle, un candidat qui jouit de tout l'appui et de toutes les faveurs de l'administration. Cela s'est vu dans toutes les élections, excepté à la candidature officielle s'épanouit librement dans les élections qui se préparent pour le 5 janvier, quelle époque a-t-on révoqué plus de fonctionnaires qu'aujourd'hui dans tous les services publics et à tous les degrés de la hiérarchie administrative ?

Il n'est pas jusqu'aux fonctionnaires les plus étrangers à la politique qui ne soient l'objet de ces remaniements discourageants. Le gouvernement du 16 Mai a révoqué des fonctionnaires pour leurs actes, bon ! mais pour leurs opinions. Aujourd'hui l'on demande à l'épuration de tous ceux qu'on ne suppose pas animés d'opinions républicaines. Le gouvernement révoque quelquefois à ces demandes, mais par longtemps, car l'obéissance aux volontés de la majorité est une condition de son maintien.

M. Dufaure, président du conseil, garde des sceaux. C'est une injure grossière que vous nous adressez-là ! Vous ne devriez pas oublier que nous avons été nommés, et, de la part d'un ancien collègue, c'est indigne ! (Bravos répétés et applaudissements prolongés.)

M. de Fourtou dit qu'il regrette d'avoir à retracer de douloureuses vérités.

Il le président invite l'orateur à résumer une demande d'interpellation les développements qu'il peut avoir à donner à cette partie de son discours.

M. de Fourtou croit être absolument dans les limites de son droit de défense. Que le gouvernement du 16 Mai d'avoir organisé la fraude électorale ; or, il n'y a qu'à se reporter à la statistique judiciaire pour voir que les condamnations en cette matière atteignent plus fréquemment les partisans de la majorité que ses adversaires.

D'ailleurs, il peut se produire des faits de ce genre dans tous les partis sans que la responsabilité du gouvernement soit engagée quand il ne les approuve pas. Mais que dire du gouvernement qui, au vestit des fonctions de ministre un citoyen qui vient d'être condamné pour fraude électorale ?

Le suffrage universel est livré maintenant à toutes les intimidations ; la liberté politique est méconnue ; la guerre contre le clergé est ouverte, l'assaut est donné au catholicisme ; les religieux sont chassés de partout. Voilà les bienfaits dus au gouvernement qui devait ouvrir une ère de conciliation, d'apaisement et de prospérité. (Vives approbations à droite.)

M. le président dit qu'il faut savoir tout entendre. (Applaudissements à gauche.)

M. de Fourtou ajoute que chaque petit village est divisé ; qu'un parti est persécuté par l'autre et que toute force et toute autorité viennent d'en bas. La moitié de la France, 3,600,000 électeurs, est systématiquement opprimée par l'autre moitié, 4 millions d'électeurs.

Quant à la prospérité économique....

M. le président dit que la prospérité publique n'a rien à voir dans l'élection (Applaudissements à gauche), et invite l'orateur à se renfermer dans la question.

M. de Fourtou rappelle qu'il y a un an on reprochait au gouvernement du 16 Mai les souffrances du commerce et de l'industrie, et l'on assurait que pour les faire cesser il suffirait de rentrer dans le droit et de prendre un ministère de gauche.—Le temps a passé sur ces injustices et sur ces illusions ; les souffrances sont-elles moins cruelles ?

Les importations ont continué à augmenter et les exportations à diminuer.

Le chômage, les faillites et les grèves désolent encore le pays, et jamais guerre fut plus aigrie et plus profonde.

Ainsi le gouvernement actuel, avant de prendre le pouvoir, n'avait pas dit la vérité au pays, et, après l'avoir pris, il n'a pas tenu ses promesses. Le programme du 14 décembre accéléra les forces du parti qui l'a entravée. Pour gouverner efficacement un grand peuple, il faut représenter quelque chose ; on la force de mouvement ou la force de résistance, et ce n'est toutes les deux dans une juste mesure. (Bruit.)

Mais quand on ne sait ni satisfaire les uns ni rassurer les autres, on ne dirige rien : c'est l'anarchie qui règne et c'est la dictature révolutionnaire qui approche. Pour épargner au pays cette épreuve, le président de la République a fait appel aux hommes qui ont prêté leur concours au 16 Mai dans l'intérêt régulier d'un établissement.

Le temps prendra cette tentative sera-t-elle heureuse ? Je ne le crois pas. Le pays ne veut pas de la politique de combat, il veut la politique de gouvernement. Il veut la paix, il veut la liberté, il veut la République. (Vives approbations à droite.)

M. le président dit qu'il faut savoir tout entendre. (Applaudissements à gauche.)

M. de Fourtou déclare qu'il accepte la responsabilité du *Bulletin des Communes* comme de tous les actes de son ministère, et que cette responsabilité lui devient plus lourde à mesure que quand il voit se produire des actes qui portent atteinte à la discipline de l'armée et au respect de la magistrature. D'ailleurs, on n'a pas le droit de parler du *Bulletin des Communes* sans un parti qui a publié, en 1870-71, un *Bulletin officiel* tissu de calomnies. (Bruit.)

Il y a partout, de quelque nom qu'on l'appelle, un candidat qui jouit de tout l'appui et de toutes les faveurs de l'administration. Cela s'est vu dans toutes les élections, excepté à la candidature officielle s'épanouit librement dans les élections qui se préparent pour le 5 janvier. Pour quelle époque a-t-on révoqué plus de fonctionnaires qu'aujourd'hui dans tous les services publics et à tous les degrés de la hiérarchie administrative ?

Il n'est pas jusqu'aux fonctionnaires les plus étrangers à la politique qui ne soient l'objet de ces remaniements discourageants. Le gouvernement du 16 Mai a révoqué des fonctionnaires pour leurs actes, bon ! mais pour leurs opinions. Aujourd'hui l'on demande à l'épuration de tous ceux qu'on ne suppose pas animés d'opinions républicaines. Le gouvernement révoque quelquefois à ces demandes, mais par longtemps, car l'obéissance aux volontés de la majorité est une condition de son maintien.

M. Dufaure, président du conseil, garde des sceaux. C'est une injure grossière que vous nous adressez-là ! Vous ne devriez pas oublier que nous avons été nommés, et, de la part d'un ancien collègue, c'est indigne ! (Bravos répétés et applaudissements prolongés.)

M. de Fourtou dit qu'il regrette d'avoir à retracer de douloureuses vérités.

Il le président invite l'orateur à résumer une demande d'interpellation les développements qu'il peut avoir à donner à cette partie de son discours.

M. de Fourtou croit être absolument dans les limites de son droit de défense. Que le gouvernement du 16 Mai d'avoir organisé la fraude électorale ; or, il n'y a qu'à se reporter à la statistique judiciaire pour voir que les condamnations en cette matière atteignent plus fréquemment les partisans de la majorité que ses adversaires.

DÉPÊCHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

WASHINGTON

Sénat.

Washington, 3.—M. Paddock, Neb., a soumis une résolution requérant le comité des finances de s'enquérir s'il était utile de faire du dollar de commerce un légal tender pour toute dette publique et privée, et demandant la suspension du frappage du dollar d'argent à 412 1/2 grains, un nouveau frappage du dollar de commerce à 420 grains, et une émission additionnelle du dollar de commerce assez grande pour satisfaire aux besoins du pays. Ajourné suivant le règlement.

Anthony (Rép.) soumet une résolution demandant que le comité permanent et les autres comités existant à la clôture de la dernière session soient continués tels qu'ils étaient.—Adoptée à l'unanimité.

M. Merrill (Virginie) présente un projet de loi pour autoriser l'émission de certificats de dépôt.—Déposé sur le bureau pour être renvoyé au comité des finances, quand il sera nommé.

Des résolutions préparatoires (causes) ont eu lieu ce matin, entre les membres républicains et les membres démocrates du Sénat pour décider l'attitude que chaque parti devra prendre relativement à la résolution de Blaine au sujet des violations précédentes du droit de vote aux dernières élections. Cette résolution demande un comité d'enquête sur la question et une nouvelle législation pour assurer le droit de suffrage dans tous les Etats de l'Union.

Les républicains ont décidé d'insister sur l'adoption immédiate de la résolution, après l'avoir amendée de façon que l'investigation soit faite par un comité judiciaire. Ils ont également décidé de présenter une résolution réaffirmant la validité des amendements constitutionnels, et demandant sur la nécessité d'une nouvelle législation sur la matière.

Les sénateurs démocrates ont décidé d'amender la résolution de Blaine de façon à l'étendre au Nord aussi bien qu'au Sud.

A la fin de la séance du matin, M. Matthews (Ohio) a parlé en faveur du chemin de fer du Texas Pacifique.

Un grand nombre de nominations ont été envoyées au Sénat, notamment, les nominations de MM. Merritt, Graham et Hart comme officiers de la douane de New-York ; de M. Hillhouse, comme assistant-Trésorier à New-York ; de M. Hensley Foote, (Miss) comme surintendant ; de Maximilien Ferdinand Barsano (Le) comme calmyer et de Jos. Albrecht (Le) comme contrôleur et Martin Davis (Le) comme frappeur de la Nlle-Orléans.

Après de longs développements de M. Maddox en faveur du nègre, le retirer pour le pays tout entier de l'établissement du chemin de fer du Texas-Pacifique, M. Cooper demande que l'on s'enquière des causes qui ont fait mettre de côté le projet de loi sur les Hot Springs de l'Arkansas.

Le sénateur Armstrong présente un projet pour amender l'acte du 3 mars 1870 relatif à l'amélioration de la Passe du Sud du Mississipi, et demandant une avance de paiement à M. Eads.

Le sénateur Allison, président du comité d'investigations proposé par M. Matthews, à la dernière session, convoquera une réunion, samedi prochain ou vie de continuer les investigations en question. Ce même comité sera probablement chargé des investigations demandées par M. Blaine sur les fraudes des dernières élections. En séance exécutive, le Sénat s'est borné à renvoyer les réclamations du Président aux différents comités.

Chambre.

Plusieurs projets sont présentés ayant pour but un nouveau frappage du dollar d'argent, le rappel de l'acte de reprise des espèces, la nomination de comités sur la dette jaune, etc.

La Chambre se réunit en comité général pour discuter le projet de loi de l'Administration qui demande $276,647, réduction de $16,000 sur les bons des allocations de l'année courante. Elle adopte le projet ainsi que l'allocation pour les fortifications sans y apporter de nouvelles rédactions. Le dernier projet, du reste, était identique à celui de l'an dernier et n'avait provoqué aucun amendement.

L'adoption de deux projets d'allocation générale le second jour d'une session est un fait sans précédent dans les annales de la Chambre.

Le débat sur les banques et la monnaie courante a désuni et favorable opposition au projet qu'a exclusivement le député à celui de la chambre pour le rappel de la reprise de paiement en espèces, projet déposé, avec les amendements du Sénat, sur le bureau de l'orateur. A la fin de la dernière séance, le secrétaire du Sénat demande que l'on respecte les noms des Etats-Unis au pair pour les droits de douane, et les bons, à partir du 1er octobre, dernier, et que l'on fasse de nouveaux bons des notes des Etats-Unis rachetables en monnaie métallique à partir du 1er janvier prochain.

Le comité des voies et moyens se réunit, d'après les conversations particulières, il semble décidé à s'en tenir principalement à régler les affaires ordinaires et à ne prendre aucune mesure relative aux questions de tarif.

M. Rainey présente un projet relatif aux fraudes électorales. Ce projet impose une amende n'excédant pas $1,000 et un emprisonnement de deux ans ; pour présentation de bulletins, doubles et n'étant pas imprimés sur simple papier blanc. Il stipule que tout bulletin trouvé dans une boîte de scrutin avec une marque distinctive ne sera pas compté ; il applique les même pénalités à tout acte d'intimidation, à tout obstacle apporté à un vote quelconque. Tout bulletin pris en double ou en triple doit être rejeté.

M. Luttrell présente un projet demandant que toute réclamation présentée à la commission des réclamations de l'Alabama soit renvoyée à la cour des réclamations.

M. Trotter présente une résolution demandant l'abolition de la correspondance entre les Etats-Unis et l'Allemagne relativement à l'expulsion de Fall, ingénieur de Julius Roemer, de Chicago.

Projet introduit par Fernando Wood : Le secrétaire du trésor est autorisé à émettre en échange des notes des Etats-Unis ou de monnaie métallique, des certificats de dépôt de la démonétisation de dix dollars, portant intérêt au taux de 3,65 pour cent par an, convertibles en tout temps, et l'espace d'une année, en bons à 4 pour cent. L'argent reçu de la sorte sera employé au paiement des bons de 1881 à mesure qu'ils seront à échéance jusqu'à ce que la circulation soit ramenée à 300 millions de francs.

Le représentant A. Herr Smith présentera, demain, son rapport le projet de loi des pensions.

Le représentant Clymer présentera son rapport sur les allocations de la marine, avant la fin de la semaine.

Comité conjoint.

Le général Sherman a paru aujourd'hui devant le comité des deux Chambres chargé de la question du transfert du bureau indien au département de la guerre. Il a présenté des documents officiels ayant pour but de prouver l'avantage du transfert qu'il a